

Enseigner la Révolution française au cycle 3

**Valérie Owsinski, EMF, Ecole Michelet, Lille au moment de la production.
Désormais CPC, circonscription Lille 1 Sud.**

Cette expérience est menée dans une classe de CM. Elle vise d'abord à travailler les compétence « Se repérer dans le temps : construire des repères historiques ». Elle a pour but de comprendre comment les élèves s'approprient les repères et les ancrent de manière durable dans leurs connaissances.

Pour mémoriser, il faut que l'élève puisse voir, lire, écrire c'est-à-dire manipuler à plusieurs reprises et dans des contextes différents les repères chronologiques. L'élève doit pouvoir se représenter mentalement l'événement ou la période. L'image ainsi créée devient un déclencheur de connaissances.

La mémorisation nécessite aussi de donner du sens aux repères. En effet, si l'événement n'est pas compris, il ne pourra pas être mémorisé durablement. Donner du sens c'est, bien sûr, décrire et expliquer. C'est aussi remettre le repère dans son contexte et ancrer l'action humaine dans le temps.

Mais la séquence sollicite aussi le raisonnement des élèves : pour susciter leur curiosité et leur envie d'en savoir plus, pour poser une situation problématisée, on va leur demander lors de la première séance de questionner trois documents iconographiques et de formuler des hypothèses.

Quels moments de la Révolution française travailler au cycle 3 ? Que voulons-nous que l'élève comprenne et retienne de cette période révolutionnaire qui constitue une rupture majeure par rapport au temps des rois ?

- L'aspiration à la liberté et à l'égalité : comprendre que 1789 est une année exceptionnelle caractérisée par la fin de la monarchie absolue et la fin des privilèges ; parcourir les événements qui mènent à ces changements ; savoir que la Déclaration des Droits de l'homme proclame la liberté et l'égalité comme principes fondamentaux.
- De nouveaux principes de gouvernement, la République et la Terreur : savoir que la monarchie constitutionnelle est un échec et que la France connaît une première expérience républicaine dans le contexte d'une guerre civile et extérieure contre les puissances européennes.

Les repères étudiés à mémoriser

Ces repères constituent la base d'une culture commune. Ils seront l'objet d'un apprentissage et d'un réinvestissement régulier et progressif au cours de la scolarité

- Louis XVI – 14 juillet 1789 : prise de la Bastille – 26 août 1789 : Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen
+ VOCABULAIRE : révolution, liberté, égalité, citoyens, droits de l'Homme.
- Septembre 1792 : proclamation de la Première République
+ VOCABULAIRE : la Terreur, les sans-culottes, république, guerre civile, monarchie constitutionnelle

L'introduction de la séquence

Le recours au dictionnaire au départ de la séance permet de donner du sens au mot « Révolution », il est défini comme un changement brusque, profond. Très vite les élèves l'associent à des adjectifs, tels que technologique. Dans le dictionnaire, il est associé à l'impressionnisme en peinture.

Ensuite, les élèves « débattent » tout ce qu'ils connaissent déjà de la Révolution, cette fois française. Mais à ce moment de la séance, ils émettent également des hypothèses en replaçant le sens du mot « révolution » dans un contexte historique. Le rôle du maître lors de ce moment consiste à répéter ce qui vient d'être dit, susciter des précisions, favoriser les compléments d'informations par l'élève ou par d'autres, poser une question, être scripteur. Tous les élèves ont des connaissances sur la Révolution, au moins le fait que le roi a été guillotiné. Beaucoup d'élèves associent le 14 juillet et la Révolution, parfois la prise de la Bastille.

Une trace de l'ensemble des connaissances des élèves est collée dans le cahier afin d'ancrer les remarques, les connaissances, le cheminement de l'ensemble des élèves dans un vécu commun de classe.

La mise en place d'un questionnement

Ensuite, sont proposés aux élèves trois documents d'étude qui doivent susciter le questionnement. Celui-ci devra émerger des élèves. Ils sont présentés les uns à côté des autres sur une feuille en format paysage afin de susciter leur confrontation, c'est de cette mise en relation que pourra naître le questionnement des élèves.

Dans ces trois documents, ils peuvent reconnaître des éléments construits au préalable : le portrait de Louis XVI en costume de sacre qu'il rapproche de l'image de Louis XIV en monarque absolu ; ils retrouvent aussi une connaissance qu'ils ont déjà : une image du roi guillotiné dont la tête est montrée à la foule.

La présentation en ligne des trois documents et les lignes tracées sous ces trois documents sont importantes et permettent aux élèves, me semble-t-il, de ne pas tomber dans une lecture des documents les uns après les autres. En effet seule la mise en perspective de ces trois documents pouvait faire émerger un questionnement propice à une appropriation des savoirs à venir.

Les trois documents mettent en exergue des ruptures, identifiées par l'enseignant. Ensuite, une mise en commun des questionnements des élèves et un retour sur la lecture des documents sont menés en collectif. Une trace de ce moment de la démarche est collée dans les cahiers des élèves. Ainsi, dans le cahier des élèves, l'ensemble du cheminement qu'il soit le fruit du travail plus individuel (ou par petit groupe) ou le résultat de la confrontation des découvertes, des questionnements de la classe apparaît. Le cahier des élèves devient le reflet du parcours intellectuel suivi par les élèves.

On constate que le questionnement des élèves est extrêmement pertinent. Il permet

de toucher du doigt les points du programme et s'appuie sur des comparaisons entre ce que les élèves savent et ce que le document vient remettre en cause.

Le récit du professeur

Enfin, la dernière étape est celle du récit de l'enseignant qui apporte les réponses au questionnement des élèves.

Il permet de donner du sens à l'activité en répondant au questionnement, il inscrit les repères dans l'action humaine et dans le temps et il permet de gagner un temps considérable pour une période très dense en événements.

Ce récit est illustré de documents qualifiés cette fois de documents illustratifs projetés. Ils permettent « d'alimenter » les élèves en images mentales autour de la Révolution.

Cet apport en images mentales sera, selon nous, très important quand en Quatrième, les élèves retravailleront sur la Révolution. Nous faisons le pari que cela aidera à convoquer des savoirs, des repères situés les uns par rapport aux autres.

Le récit est organisé en deux temps :

- Des Etats généraux à la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen
- De la Fête de la Fédération à la Terreur

Lors de cette phase, les élèves prennent des notes qu'ils organisent comme ils le souhaitent lors d'une séance, cette fois, de français. Pour cela, une feuille A3 est distribuée.

Enfin pour terminer, un tableau avec les grandes dates de la Révolution française est complété et les repères exigés par le programme sont surlignés.

Ainsi ces repères auront été lus (sur les documents présentés), entendus à de maintes reprises, remis en contexte, les élèves s'en sont emparé lors de la prise de notes et les ont restitués dans l'organisation de leurs notes et, pour terminer, ils les ont recopiés dans un tableau. C'est après les avoir manipulés «dans tous les sens» que les élèves peuvent les mémoriser.

Un écrit du professeur permettra de répondre à la question initiale en montrant en quoi la Révolution constitue une rupture profonde dans l'histoire de la France.

Le cahier des élèves conserve donc plusieurs types de traces :

- des écrits de travail personnels
- les questionnements (sur les documents) et les conclusions de la classe (tableau de repères)
- l'écrit du professeur

